

Centre Communal d'Action Sociale  
De la Ville de Vaires-sur-Marne  
(Seine-et-Marne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril, à dix-huit heures cinq, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Edmonde JARDIN, Vice-Présidente du C.C.A.S,

**Etaient présents :**

Mme JARDIN, Mme BOCH, Mr COCHEZ, Mr FAURE, Mme JAFFRE, Mme MURCIA

Mr BOISSONNET, Mme DIEGUEZ, Mr LATHELIZE, Mme SAUSSET

Formant la majorité en exercice

**Ont donné procuration :**

Mr NICLOT à Mme BOCH

Mr BROCHE à Mr COCHEZ

**Absents excusés :**

Mme DOLMAYRAC, Mme RECIO, Mr BROCHE, Mr SELLERET, Mr NICLOT,

**Secrétaire de séance :** Mme BREUGNOT

Date de convocation  
02/04/2021

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 12

**OBJET : REPRISE ANTICIPEE DE RESULTAT ET AFFECTATION DES  
RESULTATS DU CCAS 2020**

VU l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire M14, relative à la comptabilité des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°02 du conseil d'administration du CCAS du 05/03/2020 approuvant le budget primitif 2020 du CCAS,

VU la délibération N°02 du conseil d'administration du CCAS du 05/10/2020 approuvant la décision modificative N°1 du CCAS,

VU l'attestation délivrée par le comptable public de Chelles, en date du 2 avril 2021, valant autorisation de reprise anticipée des résultats 2020 du CCAS,

VU la proposition de Madame la Présidente du CCAS sur ce sujet,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS,**

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la reprise des résultats dans chacune des sections conformément aux termes du tableau ci-dessous :

**REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS AU BUDGET PRIMITIF 2021 DU CCAS**

	situation au 31/12/2020
Résultat de clôture de fonctionnement au 31/12/2020 (1)	111 443,34
Résultat de clôture d'investissement au 31/12/2020 (A)	65 296,44
Total des restes à réaliser en recettes d'investissement (B)	22 240,27
Total des restes à réaliser en dépenses d'investissement (C)	7 527,17
Excédent global de financement de la section d'investissement(A+B-C)	80 009,54

	BP 2021
Affectation provisoire de résultat au compte 1068 (2)	0,00
Résultat de fonctionnement reporté au BP 2021 au compte 002 ((1)-(2))	111 443,34
Résultat d'investissement reporté au BP 2021 au compte 001	65 296,44

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le 15 avril 2021



La Présidente du C.C.A.S.,

Edmonde JARDIN

**Centre Communal d'Action Sociale  
De la Ville de Vaires-sur-Marne  
(Seine-et-Marne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril, à dix-huit heures cinq, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Edmonde JARDIN, Vice-Présidente du C.C.A.S,

**Etaient présents :**

Mme JARDIN, Mme BOCH, Mr COCHEZ, Mr FAURE, Mme JAFFRE, Mme MURCIA  
Mr BOISSONNET, Mme DIEGUEZ, Mr LATHELIZE, Mme SAUSSET

Formant la majorité en exercice

**Ont donné procuration :**

Mr NICLOT à Mme BOCH  
Mr BROCHE à Mr COCHEZ

**Absents excusés :**

Mme DOLMAYRAC, Mme RECIO, Mr BROCHE, Mr SELLERET, Mr NICLOT,

**Secrétaire de séance :** Mme BREUGNOT

Date de convocation  
02/04/2021

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 12

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021**

VU l'article L. 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport d'orientations budgétaires du CCAS présenté au Conseil d'administration du CCAS du 1<sup>er</sup> mars 2021,

VU la délibération N°01 du conseil d'administration du CCAS du 15 avril 2021 relative à la reprise anticipée des résultats du CCAS,

VU les propositions de Madame la Présidente du CCAS,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS,**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**VOTE** le budget primitif 2021 du CCAS de VAIRES-SUR-MARNE par nature :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement : sans opération,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

La section de fonctionnement se caractérise par un total d'autorisations budgétaires de :  
**1 305 445,50 €.**

La section d'investissement se caractérise par un total d'autorisations budgétaires de :  
**111 878,47 €.**

Soit un total d'autorisations budgétaires de **1 417 323,97 €** pour les deux sections.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 DU CCAS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	778 164,07
012	CHARGES DE PERSONNEL	480 410,04
014	ATTÉNUATION DE PRODUITS	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 139,63
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	890,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	
022	DEPENSES IMPRÉVUES	
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 289 603,74</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 841,76
043	OPÉRATIONS D'ORDRE AL'INTÉRIEUR DE LA SECTION	
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>15 841,76</b>
<b>DÉPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 305 445,50</b>

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	2 100,00
70	PRODUITS DES SERVICES	183 094,00
73	IMPOTS ET TAXES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	461 742,16
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	546 886,00
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	180,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 194 002,16</b>
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	OPÉRATIONS D'ORDRE AL'INTÉRIEUR DE LA SECTION	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 194 002,16</b>
002	RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	111 443,34
<b>RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT INTÉGRANT LE RESULTAT REPORTÉ</b>		<b>1 305 445,50</b>

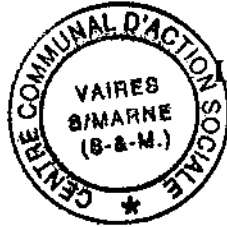
## SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RESTES A RÉALISER 2020	BP 2021	CRÉDITS OUVERTS 2021
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 000,00	9 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 124,54	86 851,30	93 975,84
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT</b>		<b>7 124,54</b>	<b>95 851,30</b>	<b>102 975,84</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES			0,00
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REMBOURSÉS	402,63	4 500,00	4 902,63
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS			0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 000,00	4 000,00
020	DEPENSES IMPRÉVUES			0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 527,17</b>	<b>104 351,30</b>	<b>111 878,47</b>
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			0,00
041	OPÉRATION D'ORDRE A L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 527,17</b>	<b>104 351,30</b>	<b>111 878,47</b>
001	RÉSULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT			0,00
<b>DÉPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 527,17</b>	<b>104 351,30</b>	<b>111 878,47</b>

Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	RESTES A RÉALISER 2020	BP 2021	CRÉDITS OUVERTS 2021
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		21 507,43	21 507,43
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 500,00	732,84	5 232,84
<b>TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT</b>		<b>4 500,00</b>	<b>22 240,27</b>	<b>26 740,27</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVE (hors compte 1068)			0,00
1068	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ			0,00
165	DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			0,00
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS			0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 000,00	4 000,00
024	PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 500,00</b>	<b>26 240,27</b>	<b>30 740,27</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		15 841,76	15 841,76
041	OPÉRATION D'ORDRE A L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>15 841,76</b>	<b>15 841,76</b>
<b>RÉSULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT</b>			<b>65 296,44</b>	<b>65 296,44</b>
<b>RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT INTÉGRANT LE RÉSULTAT REPORTÉ</b>		<b>4 500,00</b>	<b>107 378,47</b>	<b>111 878,47</b>

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le 15 avril 2021



La Présidente du C.C.A.S,

  
Edmonde JARDIN

Centre Communal d'Action Sociale  
De la Ville de Vaires-sur-Marne  
(Seine-et-Marne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril, à dix-huit heures cinq, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Edmonde JARDIN, Vice-Présidente du C.C.A.S,

**Etaient présents :**

Mme JARDIN, Mme BOCH, Mr COCHEZ, Mr FAURE, Mme JAFFRE, Mme MURCIA  
Mr BOISSONNET, Mme DIEGUEZ, Mr LATHELIZE, Mme SAUSSET

Formant la majorité en exercice

**Ont donné procuration :**

Mr NICLOT à Mme BOCH

Mr BROCHE à Mr COCHEZ

**Absents excusés :**

Mme DOLMAYRAC, Mme RECIO Mr BROCHE, Mr SELLERET, Mr NICLOT,

**Secrétaire de séance :** Mme BREUGNOT

Date de convocation  
02/04/2021

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 12

**OBJET :** CONVENTION JARDINOT



**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n°200261 du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale modifiée par la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 article 58,

**Vu** la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) du 28 décembre 2015,

**Considérant** la volonté municipale de développer des actions favorisant le maintien de l'autonomie des seniors,

**Considérant** que le Centre Communal d'Action Sociale a travaillé en lien avec l'association locale Jardinot depuis la mise en place de jardinières offertes par le Rotary Club au printemps 2018,

**Considérant** que la résidence des Mésanges propose de poursuivre ce partenariat au profit des résidents en créant une activité jardinage hors période hivernale ou intempéries. Cette activité sera avant tout un support permettant de créer du lien social en direction des résidents, tout en favorisant le maintien de l'autonomie par cette activité sollicitant les capacités physiques et cognitives,

**Considérant** qu'il est proposé, dans le cadre de ce partenariat, de mettre en place des animations de sensibilisation à l'environnement, aux modes et techniques de cultures (fleurs et potager) et de mettre à disposition de l'association les espaces dédiés spécifiques au sein du parc de la résidence,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS,**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**AUTORISE** Madame la Présidente ou la Vice-Présidente à signer la convention de partenariat avec l'association Jardinot pour une durée d'un an, renouvelable tous les ans par tacite reconduction.

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le 15 avril 2021

La Présidente du C.C.A.S,



Edmonde JARDIN